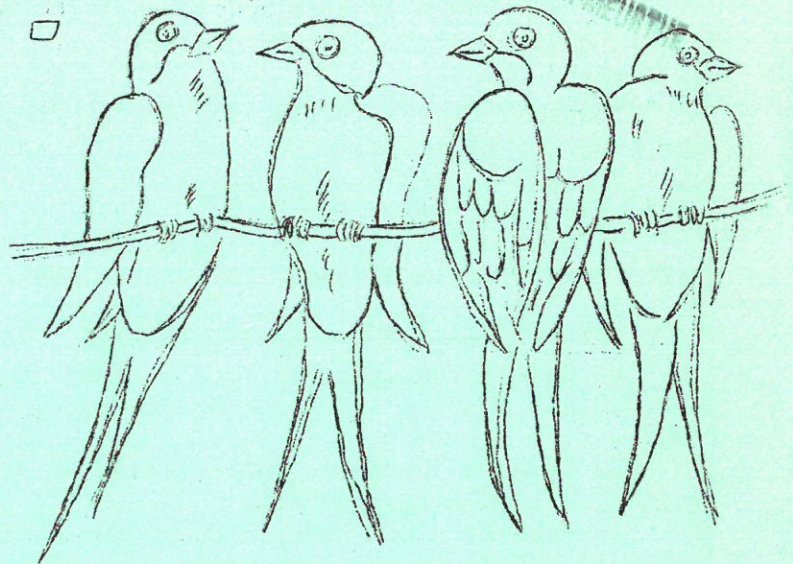


# ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE-SUR-MEURTHE

SEPT. 81



## I.- TOURNEE DU PERCEPTEUR.

Monsieur le Percepteur de Baccarat sera en Mairie de THIAVILLE/Meurthe le lundi 19 octobre de 9 h à 10 h 30 pour toutes opérations, et plus spécialement pour l'encaissement des contributions directes.

## II.- LA VIE DU VILLAGE.

- Des yeux qui s'ouvrent: Sophie Arlette Murielle LECOMTE, fille de Mr. et Mme LECOMTE, 1, rue de Bellevue, est née à Saint-Dié le 23 août 1981.

Nous formons des vœux pour le nourrisson et adressons à ses parents toutes nos félicitations.

- Des nouveaux habitants qui s'installent: Mr. et Mme Jacques RODRIGUES et leurs 4 enfants ont emménagé dans leur maison, 16, rue de Bellevue, venant de Raon-l'Etape;

Monsieur et Madame Marcel CHAUDRON et leurs 3 enfants se sont installés au n° 17 de la rue des Vosges;

Mr. et Mme Michel MANGUIN et leurs 2 enfants ont emménagé dans leur nouvelle construction au lotissement des Hayottes;

Mr. et Mme Michel LAURENT et leurs 2 enfants, qui étaient déjà habitants de Thiaville/M, se sont installés eux aussi dans leur nouvelle maison, au lotissement des Hayottes.

A toutes ces familles, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

## III.- TRIBUNAUX PARITAIRES DES BAUX RURAUX.

La liste provisoire des électeurs est affichée au tableau, sur le mur de la Mairie. Les bailleurs et les preneurs peuvent en prendre connaissance dès maintenant et formuler leurs réclamations dans les plus brefs délais. Cette liste deviendra définitive le 16 octobre.

## IV.- RECENSEMENT DE LA CLASSE 4/1983.

Les jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1963 sont invités à se présenter en Mairie avant le 31 octobre munis de leur livret de famille ou d'une pièce d'identité.

## V.- LISTES ELECTORALES.

La période de révision est ouverte depuis le 1er septembre. Les jeunes gens et jeunes filles qui auront 18 ans pour le 28 février 1982 sont invités à se faire inscrire sur les listes électorales de la commune. Il suffit du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Les nouveaux habitants sont invités eux aussi à accomplir cette formalité.

.../...

VI.- RAMONAGE DES CHEMINEES.

Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire dès à présent en Mairie, et ce, avant le 15 octobre dernier délai.

VII.- DON.

Monsieur Pierre DIDIER, rue de la Côte, a remis la somme de 100 F au B.A.S. Tous nos remerciements.

VIII.- LUTTE CONTRE LE CANCER.

Dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre le cancer, la quête annuelle aura lieu le dimanche 18 octobre 1981. Merci d'avance pour vos dons.

IX.- CHEZ NOS VOISINS DE LACHAPELLE. (extraits de LACHAPELLE - FLASH)

Le Conseil désigne les représentants devant faire partie du groupe de travail du P.O.S., à savoir: le Maire, Messieurs J. GALLAND, P. FERRY, A. THIRION, J.C. TANGUY.

Le Conseil charge le Maire d'étudier avec une entreprise les conditions d'entretien de l'éclairage public.

La réfection des chénaux du choeur de l'église et de la sacristie est décidée (coût: 13 000 F) et une subvention est sollicitée.

Le permis de construire concernant l'aménagement de la " Maison pour Tous " est accordé, les subventions sollicitées. Les travaux pourraient commencer début 82.

La quête effectuée lors du décès de l'Abbé François SCHLIENGER a produit la somme de 1 290 F.

Nécrologie: Madame Marie-Thérèse THIEBAULT, née RICHARD, est décédée à St-Dié le 28 juillet à l'âge de 83 ans.

X.- VACANCES SCOLAIRES 1981 - 1982.

Les dates de départ s'entendent après la classe, les dates de rentrée s'entendent au matin.

été 81	:	rentrée mardi 22 septembre	
Toussaint	:	samedi 31 octobre	- lundi 9 novembre
Noël	:	samedi 19 décembre	- lundi 4 janvier
Février 82	;	vendredi 12 février	- lundi 22 février
Printemps	:	samedi 3 avril	- lundi 19 avril
été 82	:	non fixées.	

XI.- IMPOTS LOCAUX.

Il existe quatre sortes d'impôts locaux:

- 1)- taxe professionnelle due par les commerçants, artisans, industriels, etc... (ancienne patente),
- 2)- taxe d'habitation
- 3)- taxe foncière sur les propriétés bâties (maisons, garages, etc...)
- 4)- taxe foncière sur les propriétés non bâties (terrains, prés, hagsis, etc...)

Vos impôts concernant les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties vous sont parvenus récemment et vous avez constaté une forte majoration par rapport à l'an passé.

Cette majoration résulte essentiellement de l'incorporation dans le total à régler de la taxe d'enlèvement pour les ordures ménagères. Cette taxe est particulièrement lourde depuis la mise en service du nouveau système de collecte, malgré la prise en charge d'une somme de 17 000 F par la commune sur la somme totale à recouvrer auprès des contribuables thiaillois.

Il faut savoir aussi que les impôts locaux, improprement dénommés, sont destinés: à la commune certes, mais aussi au département et à la région. Pour celle-ci, compte tenu du projet de décentralisation à l'étude qui fera de la région un organisme de décision avec des élus, on peut craindre pour l'avenir une majoration substantielle des impôts lui revenant, ne serait-ce que pour assurer le fonctionnement des nouvelles institutions.

.../...

En ce qui concerne la part revenant à la Commune, celle-ci sera sensiblement identique en 1981 à celle de 1980, puisque le Conseil a décidé seulement 0,68 % de majoration globale (0,11 % sur le foncier bâti et 0,32 % sur le foncier non bâti).

Les majorations enregistrées résultent donc des augmentations d'impôts du département, de la région, et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

XII.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

Septembre, le 27 : Concours de belote (Foyer Rural Thiaville)  
Octobre, le 3 : Bal des Sports (Foyer Rural Thiaville)  
Octobre, le 25 : Concours de belote (Foyer Rural Lachapelle)

XIII.- CADASTRE.

Les matrices cadastrales et l'état de section sont actuellement au service du Cadastre pour révision.

XIV.- OBJET TROUVE.

Un gilet genre veste, brun, en laine avec une broche émaillée style 1900 a été trouvé le 27 septembre par Monsieur Jean COUTY.

Le réclamer en Mairie.

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- FOYER RURAL.

-Football:

Calendrier

GROUPE 37

6 Septembre	:	Bertrichamps	-	Thiaville	10 Janvier
13 Septembre	:	Thiaville	-	Glonville	24 Janvier
27 Septembre	:	Laneuveville/Bois	-	Thiaville	31 Janvier
4 Octobre	:	Thiaville	-	La Petite Raon	7 Mars
18 Octobre	:	Blâmont B	-	Thiaville	21 Mars
25 Octobre	:	Thiaville	-	Bertrambois	28 Mars
8 Novembre	:	Bréménil	-	Thiaville	4 Avril
22 Novembre	:	Thiaville	-	A.S.Baccarat B	18 Avril
6 Décembre	:	Leintrey	-	Thiaville	25 Avril
13 Décembre	:	Thiaville	-	Marainviller	9 Mai
3 Janvier	:	Thiaville	-	Badonviller	16 Mai

COUPE DE LORRAINE

20 Septembre : Frémifontaine - Thiaville

Voici les dates des futurs matchs qui seront joués, mais les adversaires ne sont pas encore tous connus.

11 Octobre - 1er Novembre - 15 Novembre - 29 Novembre - 20 Décembre - 17 Janvier -

14 Février - 11 Avril -

Le 16 Mai : Quarts de finale

Le 30 Mai : Demi - Finale

Le 6 Juin : Finale

P . K .

.../...

- Ping-pong:

Toutes les personnes intéressées sont invitées à la réunion d'information qui aura lieu le dimanche 11 Octobre à 11 h à l'Annexe du Foyer Rural.

- Gymnastique féminine:

C . G .

Promotion en culture physique et yoga: Madame Danielle HYPOLITE a obtenu le 2ème degré.

Don: Un don de 60 F anonyme a été fait en faveur du Groupe de Gymnastique Féminine. Merci au donateur.

J . S .

- Foyer Rural: Les personnes intéressées par les activités suivantes: tisaage, soie, et cuisine sont priées de s'adresser dès à présent à Monsieur KALTENBACH ou à Madame HIRTZ.

- Université Rurale: Copie de la lettre de Monsieur le Président des Foyers Ruraux de M. et Moselle à Monsieur le Président du Foyer Rural de Thiaville/Meurthe et à Monsieur le Maire de Thiaville/Meurthe:

"L'Université Rurale est achevée. A l'heure du bilan de cette action de formation, je tiens à vous adresser mes remerciements pour l'accueil qui a été réservé aux quatre vingt participants.

En effet le concours de chacun de vous et la mise à disposition de locaux a permis une installation et un séjour dans de bonnes conditions.

L'aide de Madame KALTENBACH et de Monsieur et Madame NEUHAUSER a été particulièrement appréciée par les responsables du stage.

Vous trouverez, ci-joint, un chèque d'un montant de 500 F pour le B.A.S. de votre commune.

Vous remerciant, ainsi que tous les habitants de THIAVILLE, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués."

Le Président: Guy CHRETIEN.

P . K .

II.- A.P.E. de THIAVILLE - LACHAPELLE.

Cette fois, ça y est, les vacances sont terminées. Les jeux et le défilé du 14 juillet sont bien loin et, si nous y pensons encore, il faut aussi organiser cette nouvelle année.

N'oublions pas, cependant, de remercier chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés dans nos activités, les donateurs anonymes de 10 et 20 F. et surtout, le Foyer Rural de LACHAPELLE qui nous a remis 100 F.

Cette année, 56 enfants sont scolarisés à RAON L'ETAPE essentiellement. Les emmener à l'école est souvent difficile. Les parents ont donc décidé d'organiser un transport par car. La Société CHAPELIER assure ce service 4 fois par jour vers les différentes écoles fréquentées. Actuellement, un enfant de THIAVILLE paie 135 F. par mois en moyenne mais un barème dégressif a été prévu. Un enfant non inscrit régulièrement peut prendre le car pour la somme de 5 F. l'aller et retour. Les personnes intéressées peuvent appeler le 372 - 34 - 96.

Les activités reprendront prochainement. Nous aurons à en discuter le jour de l'Assemblée Générale qui nous réunira le vendredi 09 Octobre à 20 h 30 à l'Annexe du Foyer à THIAVILLE.

C . G .